

Questions orales

M. Barrett: Vous avez imposé la clôture.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Par ailleurs, nous avons tenu des audiences publiques sur l'ALENA, de la fin novembre jusqu'au mois dernier. Nous sommes allés dans neuf villes et nous avons écouté 120 groupes différents présenter leurs vues pour et contre l'accord. C'est pourquoi nous estimons qu'il est maintenant temps de passer outre aux simagrées du Nouveau Parti démocratique, de saisir la Chambre de ce projet de loi et de le renvoyer en comité où seront étudiés les détails de l'accord.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, la plupart des quelque 120 groupes qui ont eu la chance de participer n'avaient qu'entre cinq et dix minutes pour présenter leur exposé. Mon collègue le sait bien. Le gouvernement a également fait savoir très clairement que le comité n'aurait qu'un rôle très restreint et que son mandat serait de très courte durée. Bien sûr, le caucus du Nouveau Parti démocratique s'y est opposé.

Ma question supplémentaire est la suivante. Comment le gouvernement peut-il décemment prétendre assumer ses responsabilités démocratiques s'il va limiter à moins de deux jours la durée du débat sur une question d'une telle importance?

À quoi sert la démocratie parlementaire si on ne nous accorde pas un temps de parole raisonnablement long sur un sujet d'une si grande importance pour de nombreux Canadiens et communautés canadiennes?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, comme le disait mon voisin de pupitre, le ministre du Commerce extérieur, un comité examine l'ALENA depuis novembre dernier et s'est rendu dans diverses régions du Canada. Il y a quelques semaines, j'ai proposé aux leaders à la Chambre du Nouveau Parti démocratique et du Parti libéral de renvoyer la question à un comité afin que ces partis puissent. . .

M. Barrett: Dites la vérité. Vous avez eu recours à la clôture. On nous a menti au comité.

M. le Président: J'espère avoir mal entendu, mais quoi qu'il en soit, je ne veux pas que cela se répète. Le ministre à la parole.

M. Andre: J'ai proposé. . .

M. Barrett: On nous a menti au comité. Dites la vérité.

Une voix: Vous n'y étiez pas, Dave. Vous vous trouviez au Mexique.

Des voix: Dehors!

M. le Président: Je suis certain que le député, qui a beaucoup d'expérience, non seulement à la Chambre des communes mais aussi à l'assemblée législative de notre province, à laquelle nous sommes très attachés, reconnaîtra qu'il est allé trop loin.

• (1445)

Je sais qu'il accorde beaucoup d'importance à cette question, et c'est évidemment la raison pour laquelle nous tenons un débat. Je demande au député de se rétracter.

M. Barrett: Monsieur le Président, je refuse de retirer mes propos car le gouvernement nous a menti et m'a menti à ce sujet. . .

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je demanderais au chef du Nouveau Parti démocratique de me dire si c'est là la position de son parti.

M. Barrett: Je ne donne que mon avis personnel et non celui du parti. On nous a menti.

M. le Président: Le député voudra bien rester à sa place et nous en discuterons à la fin de la période des questions.

* * *

LA SUBVENTION DU NID-DE-CORBEAU

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre qui a rencontré le premier ministre de l'Alberta la semaine dernière.

On raconte que le gouvernement fédéral s'apprête à modifier la méthode de paiement de la subvention du Nid-de-Corbeau, à l'issue de nombreuses consultations entre de hauts fonctionnaires et des dirigeants du secteur agricole.

Or, ces consultations n'ont pas dégagé un consensus sur la façon d'aborder, s'il y a lieu, ce dossier. Pourtant, tout laisse à penser que le gouvernement fédéral est prêt à introduire une mesure législative en ce sens.

Le vice-premier ministre pourrait-il nous dire si nous devons tenir pour acquis que les principaux intéressés ont convenu des modifications à apporter et, sinon, pourquoi le gouvernement va-t-il de l'avant sans ce consensus crucial?

L'hon. Charles Mayer (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, cela n'a rien de secret, ce sujet de discussion étant débattu depuis au moins 15 ans. Nous